

PSYCHOPATHOLOGIE PSY 2115 I

Session d'hiver 2015 - 2016
Horaire: jeudi 8h30 - 11h30

Titulaire: Dr. C. Earls
tél: 343-2339

bureau: E. 313 (Marie-Victorin)
secrétaire: D. 409 (Marie-Victorin)

Livre obligatoire: Davison, G. C., Blankstein, K.R., Flett, G.L. and Neale, J. M. (2014). Abnormal Psychology, Fifth Canadian Edition: New York, Wiley.

Aperçu global du cours.

L'objectif principal de ce cours est de permettre à l'étudiant d'apprendre les concepts de base entourant la psychologie anormale. Toutefois, comme nous le verrons, la distinction entre "normal" et "anormal" n'est pas toujours claire. En effet, notre première tâche sera de définir les critères selon lesquels nous jugeons l'anormalité.

Par exemple, on peut soupçonner que ce n'est pas "normal" d'entendre une voix qui nous ordonne de tuer un enfant, mais:

- Est-ce normal de souhaiter la mort de quelqu'un?;
- Est-ce normal pour un père de 35 ans de prendre son bain avec sa fille de 3 ans?
- Est-ce normal d'avoir des pensées suicidaires?;
- Est-ce normal d'avoir une attirance sexuelle envers un membre du même sexe?

Évidemment, la réponse à ces questions n'est pas ancrée dans une vérité absolue - elle est plutôt déterminée selon le contexte, le temps, les valeurs culturelles, etc. Il est même possible de normaliser la personne qui entend des voix lui ordonnant de tuer un enfant:

Dieu mit Abraham à l'épreuve et lui dit, "Abraham... prends ton fils, ton unique, Isaac, que tu aimes. Pars pour le pays de Moriyya et là, tu l'offriras en holocauste..." (Genèse, 22, 1-2).

La définition d'anormalité n'est qu'une partie du travail. En effet, la psychologie en tant que science, a aussi comme but d'expliquer la cause ou l'étiologie des comportements dits "anormaux". Ces explications nous aident non seulement à mieux comprendre le fonctionnement psychologique de l'être humain, mais aussi à développer les interventions ou traitements efficaces.

Cependant, tout comme d'autres sciences, la psychologie n'est pas unifiée dans sa façon de conceptualiser, de définir et d'expliquer l'univers. A l'heure actuelle, il y a quatre approches ou paradigmes qui sont utilisés dans l'étude du comportement anormal, soit les modèles: biologique, psychodynamique, behaviorale, et cognitive. Au cours de vos lectures et nos rencontres hebdomadaires, nous examinerons la psychologie anormale à la lumière de ces quatre orientations théoriques.

A la page 4 de ce syllabus, vous trouverez l'horaire du cours. En parcourant cet horaire vous constaterez que nous avons beaucoup de matière à couvrir et peu de temps pour le faire. Il est donc important d'acheter le livre de Davison et al le plus tôt possible (je vous recommande aujourd'hui) et de commencer à lire un minimum d'un chapitre par semaine (il est à noter que ce n'est pas une bonne idée d'attendre la nuit avant les examens pour lire le livre au complet - je l'ai déjà essayé et cela ne fonctionne pas très bien). En fait, d'ici le 25 février, vous devrez lire chapitres 1, 2, 3, 4 et 6 de Davison et al.

L'assistante du cours.

Pour vous aider dans la compréhension de vos lectures ainsi que la matière présentée en classe, il y a un assistant du cours, Madame Fannie Allard (psy2115@hotmail.com). Madame Allard sera disponible pour répondre à vos questions durant la semaine.

Pour ma part, je serai disponible 15 minutes avant chaque cours et un minimum de 15 minutes après chaque cours. De plus, mes heures de bureau sont:

Mardi	13h00 à 17h00
Mercredi	13h00 à 17h00

Si vous avez des difficultés ou des questions, je vous invite à me consulter le plus tôt possible.

Pondération.

La note finale sera déterminée par deux examens, soit l'examen mi-session, le 25 février et l'examen final, le 28 avril. Les deux examens seront composés de 60 à 80 questions à choix multiples. Les questions seront tirées du volume de Davison et al. (2014) et de la matière présentée en classe. Chaque examen comptera pour 50% de la note finale.

Règlements pédagogiques.

L'absence à un examen entraîne la note F, à moins que l'étudiant ait justifié son absence par écrit dans les cinq jours suivant la date de l'examen et que le motif invoqué ait été accepté par la direction du département de psychologie.

On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure (accident, mortalité dans la famille immédiate, etc.), le cas fortuit et une maladie attestée par un certificat médical.

A l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le Règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants. Pour plus de renseignements, consultez le site www.integrite.umontreal.ca.

PSYCHOPATHOLOGIE (PSY 2115 I)

Session d'hiver 2015 - 2016
Horaire: jeudi 8h30 - 11h30

Titulaire: Dr. C. Earls
tél: 343-2339

bureau: E. 313 (Marie-Victorin)
secrétaire: D. 325 (Marie-Victorin)

<u>Date</u>	<u>Contenu</u>	<u>Chapitre</u>
7 janvier	présentation du syllabus organisation du cours	
14 janvier	introduction à la psychopathologie	1
21 janvier	les quatre paradigmes	2
28 janvier	classification (DSM-IV et V)	3
4 février	évaluation psychologique	3
11 février	méthodes de recherche	4
18 février	désordres de l'anxiété	6
25 février	Examen en classe	
3 mars	PÉRIODE D'ACTIVITÉS LIBRES	
10 mars	dépression	5
17 mars	désordres de la personnalité Dysfonctions sexuelles	15 12
24 mars	déviations sexuelles	12
31 mars	schizophrénie	9
7 avril	Cours annulé - journée scientifique	
14 avril	déontologie et dimensions psycho-légale	16
28 avril	Examen final	